



**SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE L'ENFANCE  
ET DES FAMILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le Secrétaire d'Etat*

*Paris, le 6 janvier 2022*

Madame le Maire-Adjoint honoraire de la ville de Nancy,

Le secteur de la petite enfance est triplement éclaté entre le monde syndical lui-même partagé entre public et privé, et au sein du privé entre de multiples branches, un écosystème de représentation associative non moins riche, ainsi qu'une grande diversité d'acteurs directement ou indirectement impliqués au sein de l'administration, notamment centrale.

De ce fait, le secteur est limité à la fois dans sa capacité à faire entendre des préoccupations qui pourtant le traversent de longue date, ainsi que dans celle de construire, à son échelle, des réponses à ces grands défis, dont celui – majeur – de l'attractivité des métiers de la petite enfance.

Dans un contexte d'urgence à agir en particulier sur ce dernier point comme en témoigne la situation de pénurie de professionnels qualifiés signalée par l'ensemble des acteurs de terrain, ainsi que d'absence d'instance existante à même de traiter le sujet, la constitution d'un organe dédié, expressément chargé de construire de manière collégiale des réponses opérationnelles aux problèmes restés trop longtemps sans réponse, m'est apparue constituer une piste de travail opportune.

Une série d'entretiens préliminaires bilatéraux conduits au premier semestre 2021 avec l'ensemble des représentants du secteur, puis deux phases de concertation formelle conduites à l'été puis à l'automne sur le projet de contrat de filière joint au présent courrier m'ont convaincu de la bonne réception de cette initiative par les acteurs concernés, et donc de l'opportunité de concrétiser ce projet.

Compte-tenu de l'ampleur du chantier ainsi ouvert, lequel requerra à la fois une pleine maîtrise de ses enjeux techniques et une grande capacité d'écoute, de respect et de rigueur dans l'animation des travaux de multiples partenaires, il est indispensable qu'il soit piloté par une personnalité qualifiée dont la légitimité soit sans conteste, et entier l'engagement au service des professionnels de la petite enfance et, à travers eux, des tout-petits qu'ils accueillent.

Votre parcours exemplaire d'élue municipale déléguée à la petite enfance comme vos responsabilités au sein de l'association des maires de France, mais aussi votre vif attachement, que je connais, à la défense et à la promotion de tous les professionnels, de l'accueil individuel comme du collectif, me conduisent tout naturellement à vous proposer d'assumer la présidence générale du comité de filière « Petite enfance » appuyée en cela par un secrétariat général dont la préfiguration sera, dans un premier temps assurée par mon cabinet.

Aux termes du projet de règlement intérieur général en cours de préparation, il est en synthèse attendu qu'à ce titre de président vous fixiez l'ordre du jour des réunions plénières du comité de filière, en organisiez et dirigiez les débats, et que vous représentiez le comité de filière auprès de toute instance ou personne intéressée par ses travaux.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire-Adjoint honoraire de la ville de Nancy, l'expression de ma très haute considération en même temps que de mon amitié la plus sincère.

**Adrien TAQUET**

**Elisabeth LAITHIER**

14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07  
Téléphone : 01 40 56 60 00